## Accession à l'OMC

La République démocratique populaire lao (Laos) et le Tadjikistan ont officiellement accédé à l'OMC en 2013, ce qui a porté le nombre de Membres à 159. Lors de la Conférence ministérielle de Bali en décembre, les modalités d'accession du Yémen ont été adoptées, ouvrant ainsi la voie à l'accession de ce pays. L'OMC a renforcé l'assistance technique fournie aux pays accédants, notamment en organisant un séminaire de cinq jours à Genève. Le Programme de la Chine, qui vise à renforcer la participation des pays les moins avancés (PMA) à l'OMC, a été reconduit pour une année supplémentaire.

À la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Bali, les Ministres ont approuvé l'accession du Yémen au terme de 13 années de négociations. Ce pays deviendra Membre de l'OMC 30 jours après avoir notifié son acceptation et déposé l'instrument d'acceptation de son Protocole d'accession auprès du Secrétariat de l'OMC. Cette accession rapprochera ainsi un peu plus l'OMC de son objectif d'universalité. Plusieurs gouvernements de pays accédants arrivent à un stade décisif des négociations en vue de leur accession. Il s'agit de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Azerbaïdjan, des Bahamas, de la Bosnie Herzégovine, du Kazakhstan, de la Serbie et des Seychelles.

Le Directeur général Roberto Azevêdo a fait distribuer en novembre 2013 le cinquième rapport annuel sur les accessions à l'OMC. Ce rapport fournit des renseignements détaillés sur les travaux menés sur les accessions à l'OMC, les avantages qu'il y a à devenir Membre de l'OMC, ainsi que sur les questions de politique et les difficultés qui se sont posées en 2013. Ce rapport s'est aussi intéressé aux obligations en matière de transparence et aux notifications.

#### Renforcement de l'assistance technique

L'assistance technique a été renforcée en 2013, les gouvernements accédants ayant été invités à participer à plus d'une centaine d'activités dans ce domaine.

En septembre, le Secrétariat de l'OMC a organisé un séminaire de cinq jours, le Séminaire mondial sur les accessions à l'OMC, sur le thème de la « Protection et du renforcement du système commercial multilatéral fondé sur des règles ». Organisé à Genève, ce séminaire a donné aux fonctionnaires des

### Membres de l'OMC (au 31 décembre 2013)

Membre <sup>1</sup>	Date d'accession
Afrique du Sud	1995
Albanie	2000
Allemagne	1995
Angola	1996
Antigua et Barbuda	1995
Arabie saoudite, Royaume d'	2005
Argentine	1995
Arménie	2003
Australie	1995
Autriche	1995
Bahreïn, Royaume de	1995
Bangladesh	1995
Barbade	1995
Belgique	1995
Belize	1995
Bénin	1996
Bolivie, État plurinational de	1995
Botswana	1995
Brésil	1995
Brunéi Darussalam	1995
Bulgarie	1996
Burkina Faso	1995
Burundi	1995
Cabo Verde	2008
Cambodge	2004
Cameroun	1995
Canada	1995
Chili	1995
Chine	2001
Chypre	1995
Colombie	1995
Congo	1997
Corée, République de	1995
Costa Rica	1995
Côte d'Ivoire	1995

Membre	Date d'accession
Croatie	2000
Cuba	1995
Danemark	1995
Djibouti	1995
Dominique	1995
Égypte	1995
El Salvador	1995
Émirats arabes unis	1996
Équateur	1996
Espagne	1995
Estonie	1999
États Unis d'Amérique	1995
ex-République yougoslave de Mac	
Fédération de Russie	2012
Fidji	1996
Finlande	1995
France	1995
Gabon	1995
Gambie	1996
Géorgie	2000
Ghana	1995
Grèce	1995
Grenade	1996
Guatemala	1995
Guinée	1995
Guinée Bissau	1995
Guyana	1995
Haïti	1996
Honduras	1995
Hong Kong, Chine	1995
Hongrie	1995
Îles Salomon	1996
Inde	1995
Indonésie	1995
Irlande	1995

Membre	Date d'accession
Islande	1995
Israël	1995
Italie	1995
Jamaïque	1995
Japon	1995
Jordanie	2000
Kenya	1995
Koweït, État du	1995
Lesotho	1995
Lettonie	1999
Liechtenstein	1995
Lituanie	2001
Luxembourg	1995
Macao, Chine	1995
Madagascar	1995
Malaisie	1995
Malawi	1995
Maldives	1995
Mali	1995
Malte	1995
Maroc	1995
Maurice	1995
Mauritanie	1995
Mexique	1995
Moldova, République de	2001
Mongolie	1997
Monténégro	2012
Mozambique	1995
Myanmar	1995
Namibie	1995
Népal	2004
Nicaragua	1995
Niger	1996
Nigéria	1995
Norvège	1995

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La plupart des Membres sont des États, mais il peut s'agir aussi de territoires douaniers distincts.



gouvernements accédants et aux Membres de l'OMC l'occasion d'échanger des vues et de partager des données d'expérience et des meilleures pratiques sur les négociations en vue de l'accession à l'OMC. Il a aussi permis d'examiner les résultats des 31 accessions conclues au titre de l'article XII (pays ayant accédé depuis la création de l'OMC en 1995).

Le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre du Programme de la Chine pour les PMA et les accessions (Programme de la Chine). Ce programme vise à accroître la participation des PMA Membres aux activités de l'OMC et à aider les PMA candidats à l'accession. La deuxième table ronde de haut niveau s'est tenue du 15 au 18 octobre 2013 à Luang Prabang (Laos), sur le thème de «L'avenir du système commercial multilatéral: perspectives des PMA et des Membres relevant de l'article XII». Dans le cadre du Programme de la Chine, cinq nouveaux stagiaires ont été sélectionnés pour participer au programme de stages au Secrétariat de l'OMC. À la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, le Directeur général Azevêdo et le Ministre du commerce chinois Hucheng Gao ont signé un nouveau mémorandum d'accord reconduisant pour une année supplémentaire le Programme de la Chine.

Le Centre du commerce international (ITC) et le Secrétariat de l'OMC ont poursuivi leurs travaux dans le cadre du programme conjoint ITC OMC visant à soutenir le secteur privé dans les pays en développement et les PMA en voie d'accession. Des présidents des groupes de travail ont rendu visite à certains gouvernements accédants pour rencontrer des acteurs clés du pays pour favoriser la communication, répondre à leurs questions et améliorer la compréhension des Membres de l'OMC.

La Division des accessions a également organisé des réunions d'information pour les nouveaux présidents des groupes de travail et les nouveaux délégués ainsi que des ateliers à l'intention des parlementaires et de membres de la société civile. Plusieurs activités d'assistance technique post-accession ont été consacrées à la mise en œuvre des engagements négociés dans le cadre de l'accession et des obligations générales incombant aux Membres.

La transparence a encore été renforcée grâce aux réunions régulières du Groupe informel des accessions, au Bulletin d'information sur les accessions à l'OMC, au Rapport annuel du Directeur général sur les accessions à l'OMC et aux dialogues annuels avec les groupes à l'OMC. En 2013, ont participé à ces dialogues le Groupe consultatif des PMA, le Groupe informel des pays en développement, le Groupe asiatique des pays en développement, le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le Groupe africain et le Groupe arabe.



#### Informations de base sur l'accession à l'OMC

L'OMC est ouverte aux États ou aux territoires douaniers jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de leurs relations commerciales extérieures. Pour devenir Membre, un gouvernement doit mettre ses politiques économique et commerciale en conformité avec les règles et principes de l'OMC et doit négocier avec les différents partenaires commerciaux intéressés sur les niveaux minimums garantis d'accès à leurs marchés intérieurs pour les marchandises et les services. Le processus d'accession à l'OMC peut durer des années car il nécessite le soutien sans réserve et le consensus de l'ensemble des Membres. Néanmoins, il est conçu de manière que les nouveaux Membres puissent participer pleinement au système commercial multilatéral dès leur accession.

### 159 Membres (au 2 mars 2013)

Membre D	ate d'accession
Nouvelle Zélande	1995
Oman	2000
Ouganda	1995
Pakistan	1995
Panama	1997
Papouasie Nouvelle Guinée	1996
Paraguay	1995
Pays-Bas	1995
Pérou	1995
Philippines	1995
Pologne	1995
Portugal	1995
Qatar	1996
République centrafricaine	1995
République démocratique du Con-	go 1997
République démocratique populais	re lao 2013
République dominicaine	1995
République kirghize	1998
République slovaque	1995
République tchèque	1995
Roumanie	1995
Royaume-Uni	1995
Rwanda	1996
Saint-Kitts-et-Nevis	1996
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1995
Sainte-Lucie	1995
Samoa	2012

Membre [	Date d'accession
Sénégal	1995
Sierra Leone	1995
Singapour	1995
Slovénie	1995
Sri Lanka	1995
Suède	1995
Suisse	1995
Suriname	1995
Swaziland	1995
Tadjikistan	2013
Taipei chinois	2002
Tanzanie	1995
Tchad	1996
Thaïlande	1995
Togo	1995
Tonga	2007
Trinité-et-Tobago	1995
Tunisie	1995
Turquie	1995
Ukraine	2008
Union européenne	1995
Uruguay	1995
Vanuatu	2012
Venezuela, République bolivarien	ne du 1995
Viet Nam	2007
Zambie	1995
Zimbabwe	1995

Yémen\*

accéder à l'OMC (au 2 mars 2013)	
Afghanistan*	
Algérie	
Andorre	
Azerbaïdjan	
Bahamas	
Belarus	
Bhoutan*	
Bosnie-Herzégovine	
Comores, Union des*	
Éthiopie*	
Guinée équatoriale*	
Iran, République islamique d'	
Iraq	
Kazakhstan	
Libéria*	
Libye	
Ouzbékistan	
République arabe syrienne	
République libanaise	
Sao Tomé-et-Principe*	
Serbie	
Seychelles	
Soudan*	

Pays/territoires douaniers souhaitant

Pays qui sont devenus officiellement Membres de l'OMC en 2013

 RDP lao\*
 2 février 2013

 Tadjikistan
 2 mars 2013

Pays qui ont achevé les négociations en vue de leur accession à l'OMC en 2013

Date d'approbation de l'ensemble de textes relatifs à l'accession\*\*

4 décembre 2013

L'accession officielle à l'OMC est soumise à la ratification du Protocole d'accession par le Parlement du Yémen et à la notification et au dépôt ultérieurs de l'instrument d'acceptation du Protocole auprès du Directeur général.



<sup>\*</sup> Pays moins avancé

## Accueil des nouveaux Membres

En 2013, la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC a approuvé l'ensemble de textes relatifs à l'accession du Yémen. L'accession officielle est désormais soumise à la ratification du Protocole d'accession par le Parlement du Yémen et à la notification et au dépôt ultérieurs de l'instrument d'acceptation du Protocole auprès du Directeur général de l'OMC. Les modalités et les conditions négociées contiennent des engagements couvrant toutes les règles de l'OMC.

Le processus d'accession à l'OMC favorise l'intégration des nouveaux Membres dans l'économie mondiale tout en les soumettant à des règles commerciales qui ont force exécutoire et obligatoire. Le Yémen a entrepris de libéraliser son régime commercial et d'accélérer son intégration dans l'économie mondiale. Les textes relatifs à l'accession du Yémen contiennent des engagements spécifiques qui le soumettent aux règles de l'OMC et prévoient, lorsque cela est nécessaire, des périodes de transition spécifiques, qui ont été négociées pour répondre à des besoins particuliers dans un domaine donné. Ils contiennent également des concessions et des engagements négociés concernant l'accès aux marchés pour les marchandises et les services.

La Conférence ministérielle a approuvé les textes relatifs à l'accession du Yémen le 4 décembre, après 13 ans de négociations. Le Yémen deviendra le 160° Membre de l'OMC 30 jours après qu'il aura notifié à l'OMC son acceptation des modalités et conditions d'accession.

Le Ministre yéménite de l'industrie et du commerce, S.E. M. Saadaldeen Talib, a déclaré ce qui suit: « Parfois, les pays

connaissent des revers de fortune. Mais l'essence même d'un pays et l'histoire et la culture du commerce ne changent pas. Notre pays fait du commerce depuis 500 ou 600 ans au moins – en fait depuis qu'existe la route des épices. En tant que Membre de l'OMC, nous voulons renforcer ce rôle et nous connecter au monde entier. Nous voulons partager notre histoire, nos produits et notre culture, comme nous le faisons avec l'Indonésie – l'hôte de cette Conférence ministérielle – depuis de nombreux siècles.»

Le Directeur général, M. Roberto Azevêdo, a félicité le gouvernement yéménite pour ses réformes internes et a dit: «Le Yémen sera notre 160° Membre – et notre 35° PMA [pays les moins avancés] Membre. Il s'agit d'une nouvelle étape positive vers l'universalité».

Pendant le processus d'accession, les Membres de l'OMC ont travaillé avec le Yémen pour que celui-ci adapte ses lois commerciales avec les règles de l'OMC et forme ses fonctionnaires. Ils se sont engagés à continuer de fournir au Yémen, qui est un pays moins avancé, l'assistance technique nécessaire après son accession.



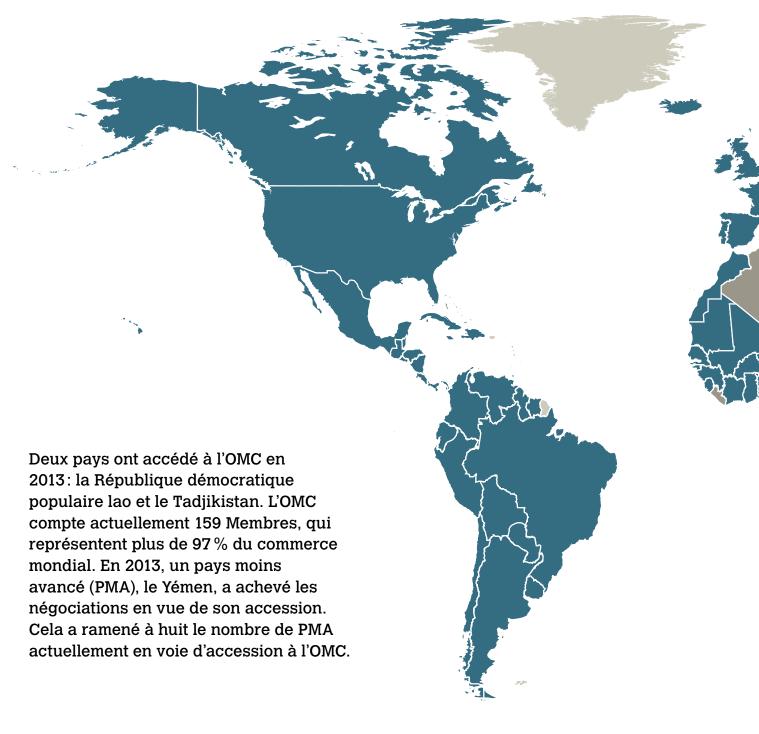








# Une composition mondiale



- Membres de l'OMC
- Nouveaux Membres en 2013
- Observateurs
- Non-Membres

